



RAPPORT SUR LA SITUATION DES STRUCTURES ASSOCIATIVES DE LA REGION DE TADJOURAH

Djibouti, le 20/05/2013

Consultant, Chehem Mohamed

SOMMAIRE

- 1) Remerciement
- 2) Contexte socio-économique
- 3) Etat de lieux des structures associatives de la région de Tadjourah
- 4) Localisation géographique
- 5) Ressources humaines et financières
- 6) Cadre juridique
- 7) Forces et faiblesses
- 8) Recommandations

Remerciements

Le consultant tient à exprimer ses sincères remerciements aux personnes suivantes :

- Monsieur MAHDI MOHAMED DJAMA Directeur Général de l'ADDS
- Monsieur MOHAMED OBAKAR MOHAMED, Président de Mouhbani
- Monsieur ABDOULMALIK MOHAMED BANOITA Préfet de la Région de Tadjourah
- Monsieur HASSAN HOUSSEIN Président du Conseil Régional de Tadjourah
- Madame AICHA ABDOULKADER Vice-présidente du Conseil Régional de Tadjourah
- Tous les responsables des associations,

Pour leurs précieux conseils et leurs soutiens sans faille en vue de faire un diagnostic des structures associatives de la région de Tadjourah.

J'espère que ce rapport de diagnostic permettra aux structures associatives de se positionner comme acteurs du développement de la région de Tadjourah.

2. Contexte et justification

La région de Tadjourah s'étend sur une superficie de 7200 km² pour une population de plus de 28 000 habitants. C'est la deuxième région du pays pour sa superficie après la région de DIKHIL.

La ville de Tadjourah qui a donné son nom à la région constitue une des plus anciennes cités de la sous-région avec la cité antique de Zeila, qui se localise non loin de Loyada. Elle est aussi le siège du sultanat de Tadjourah qui est une des plus anciennes chefferies de la région.

Le sultan actuel est monté au trône le 8 avril 1985. Il est le 33^{ème} sultan de la chefferie. Il est du clan Bourhanto. Il est désigné à vie. Il est secondé par un Vizir et assisté par une assemblée des sages que l'on nomme le « Miglis ».

Le sultan arbitre les conflits entre les différentes tribus et des différends territoriaux entre les divers clans. Il constitue l'unique recours en cas de crimes de sang puisqu'il est le seul à habilitier à régler les crimes de sang. Il dispose ainsi encore d'un pouvoir traditionnel important. Il est très respecté par la population. L'Etat djiboutien lui reconnaît aussi son rang d'autorité traditionnelle.

Dans le domaine de l'administration, la région de Tadjourah est administrée comme toutes les régions du pays par une entité que l'on appelle « le Conseil Régional » qui est un organe élu pour un mandat de cinq ans par les habitants de la région. Ce conseil de dix neuf (19) membres est présidé par Monsieur HASSAN HOUSSEIN alias HASSAN II. Il a été mis en place dans le cadre de la décentralisation en février 2006 par Son excellence Monsieur ISMAEL OMAR GUELLEH, Président de la République et Chef de Gouvernement. Il a pour mission de gérer la région et de coordonner les actions de la société civile.

Le pouvoir central est représenté dans la région par le préfet qui est nommé au conseil des ministres. Il a en charge les questions de sécurité des personnes et des biens et celles relatives à la justice. Il veille aussi sur la conformité des actes rendus par le conseil régional par rapport aux lois et réglementations nationales. L'actuel préfet, Monsieur ABDOULMALIK MOHAMED BANOITA est un jeune compétent et respecté. Il a engagé avec l'appui de l'Etat de nombreux projets d'infrastructures depuis sa nomination en 2011.

Depuis 2011, l'Etat a lancé à travers l'Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS) de nombreux projets d'équipements et d'infrastructures.

Dans le secteur de l'Education, deux lycées : un lycée d'enseignement général et un lycée technique ont été inaugurés la rentrée 2012. Pour promouvoir le tourisme, un village touristique de haut standing a été installé sur le plateau du DAY.

Les deux projets d'infrastructures les plus importants sont en cours de réalisation. Le premier projet est la construction du port de Tadjourah dont la pose de la première pierre a été effectuée en février 2013 par Son Excellence ISMAEL OMAR GUELLEH, Président de la République en présence du Premier Ministre Ethiopien. Le nouveau port de Tadjourah sera le second port de déserte vers l'Ethiopie. Les travaux doivent durer deux ans. Ils sont confiés à une entreprise chinoise. La population de la région place un grand espoir dans ce port à la fois en termes de création d'emplois directs mais aussi pour créer une nouvelle dynamique économique dans la région.

Le second projet est la création du port minéralier de Ghoubet dans la région du lac Assal qui a été officiellement lancé en mars 2013. Les travaux seront achevés dans dix huit mois. Le port de Ghoubet sera le premier port de la Corne de l'Afrique spécialisé dans l'exportation du sel du lac Assal qui est une richesse naturelle dont dispose la République de Djibouti. C'est un projet dont les retombées économiques et financières seront naturellement nationales mais la région pourra elle aussi en profiter car le port de Ghoubet va créer plus de trois mille emplois directs selon son promoteur qui est le **Port Autonome International de Djibouti (PAID)**. Le préfet a expliqué que la région de Tadjourah compte beaucoup sur le port de Goubet pour diminuer le chômage des jeunes dans la région. Il formule aussi un espoir qu'une industrie de transformation du sel prendra son essor autour de ce port.

Dans ce contexte d'un nouvel élan économique de la région de Tadjourah, la société civile doit nécessairement s'organiser. Les associations doivent prendre part activement à cette dynamique économique nouvelle qui se met en place. Elles doivent devenir des acteurs du développement économique de la région.

Le projet de l'ADDS de restructurer, de mieux encadrer les structures associatives de la région de Tadjourah se justifie pleinement dans ce contexte. Il doit les accompagner dans la définition de leurs besoins actuels et futurs. Il doit aussi les aider à mieux définir leurs rôles et missions. Les structures associatives doivent sortir de l'assistanat pour devenir des acteurs du développement socio-économique de leur région. C'est un défi qu'elles doivent relever.

Dans ce présent rapport diagnostic portant sur les structures associatives de la région de Tadjourah nous essaierons tout d'abord de constituer une base de données sur les associations. Ensuite, nous tenterons de classer ces structures associatives en fonction de leur statut (Association, ONG, groupement d'entraide etc.). Nous comptons analyser les ressources dont disposent les associations. Comment s'organise la vie associative dans la région de Tadjourah ? Nous apporterons quelques éléments de réponse à cette question.

Enfin, nous allons terminer notre rapport par les perspectives et les recommandations.

3. Etat des lieux des structures associatives de la Région de Tadjourah

A la suite d'une enquête de terrain qui a été menée par les enquêteurs de l'association Mouhbani, nous avons identifié au total 72 associations dans la région.

Nous avons établi une base des données simplifiées de ces structures associatives dans le tableau récapitulatif suivant :

Tableau récapitulatif des Associations de la Région de Tadjourah

<i>N°</i>	<i>Organisation</i>	<i>Date création</i>	<i>Statut</i>	<i>Domaines d'activités</i>	<i>Zones d'intervention</i>	<i>Personnes contact</i>	<i>E-mail</i>
1	Association MOUHBANI	2002	ONG SENOR	Lutte contre la pauvreté, Education, Santé et Environnement	Région de Tadjourah	MOHAMED OBAKAR 77 85 40 98	assmahoubani@yahoo.fr
2	Association Femmes de Tadjourah (AFT)	11/11/1999	ONG SENOR	Promotion et bien être de la femme de Tadjourah	Région de Tadjourah	HASNA HASSAN ALI 77 81 14 45	Ong.aft@live.fr
3	Association pour le développement intégré de Mabla (ADIM)	2000	ONG SENIOR	Développement de l'agriculture et de l'élevage.	Région de Mabla	HOUMED HASSAN 27 42 43 08	
4	Ecologie village Association (EVA)	01/03/2000	ONG SENIOR	Protection de l'Environnement et développement de la région	Région d'ADAYLLOU	AHMED ALI MOHAMED 77 85 48 03	Asso.eva@yahoo.fr
5	Association ROHATI pour le Développement du secteur de Dorra	2000	ONG SENOR	Lutte contre la soif Développement des activités agropastorales.	Région de Dorra	MOHAMED ABDALLAH 77 84 07 92	
6	Association pour le Développement Intégré de Goda Ouest (ADIGO)	30/06/2006	Association	Lutte contre la pauvreté, promotion de la jeunesse et soutien aux activités	Région de SAGALLOU	YOUSOUF ABDALLAH 77 81 52 35	Youssef abdallah@yahoo.fr

				scolaires.			
7	Association pour le Développement des Localités Forage-Adali	04/04/2011	Association	Lutte contre la pauvreté et développement de la Pêche	Région de SAGALLOU	KASSIM MOHAMED ABDALLAH 77 80 82 59	kassimmed@yahoo.com
8	Association des nomades du plateau d'Aila Adou pour le Développement	2010	Association	Lutte contre la sécheresse	Région d'Adayllou	77 84 02 95	
9	Association d'entraide et de bienfaisance de Randa	2000	Association	Venir en aide aux populations pauvres.	Région de Randa	BOUHA HAMADOU 77 81 21 06	
10	Association Agir maintenant	25/08/2008	Association	Education et Sport	Tadjourah-ville	KAMIL 77 86 12 78	KAMIL-ADGTE@hotmail.fr
11	Coopérative Agricole de Randa	1984	Coopérative	Développement de l'agriculture	Région de Randa	AHMED HAGAYTA 77 86 40 80	
12	Association Daffeynaytou pour le Développement	11/10/2007	Association	Soutien scolaire	Région d'Adayllou	MOHAMED IBRAHIM 77 85 10 38	
13	Association DAFFEYNAYTOU	01/06/2006	Association	Education, culture et sport	Région d'Adayllou	HASSAN MOHAMED 77 81 14 45	
	Association Day	2000	Association	Développement			

14	Action			du Day	Région du Day	YACIN MOHAMED DABALEH	
15	Association Groupement des Agro-Eleveurs de TEWOLE	02/05/2004	Coopérative	Développement des activités agropastorales	Tadjourah-ville	HOUMED KAMIL 77 82 78 00	
16	Association de Mont Assaya	02/03/2000	Association	Protection de l'Environnement rural	Randa	MOMINA KAMIL 77 81 57 32	
17	Association des femmes de Bobo- AFA	2003	Association	Lutte contre la soif	Randa	Amina Mohamed 77 81 62 66	
18	Association des Femmes de Sagallou	1997	Association	Promotion de la femme ; Développement de l'artisanat	Sagallou	AICHA YOUSOUF 77 87 18 04	
19	Association des Jeunes pour le Développement Local	04/082005	Association	Protection de l'Environnement Développement des localités ARDO- BANKOUALE	Ardo	MOHAMED AHMED SEIK 77 84 83 08	Assoc.ajdl@hotmail.fr

20	Association Espace vert de Riptaleh	03/01/2010	Association	Appui aux agriculteurs, lutte contre la désertification et développement de l'élevage.	Randa	GARAD AKADAR 77 85 73 38	Akadar_g@yahoo.fr
21	Association des Anciens Elèves du Centre Cardjin		Association	Insertion professionnelle des anciens élèves de Cardjin	Tadjourah-ville	MOHAMED OTHBAN 77 83 77 64	
22	Association pour la Promotion culturelle des jeunes de Randa	02/08/2002	Association	Développement du sport et la promotion de la culture	Randa	ARAMIS MOHAMED 77 86 00 33	KASALTOARIO@YAHOO.fr
23	Association pour la Promotion sociale et Culturelle	28/02/2008	Association	Sport et culture	Tadjourah-ville GALATO	MOHMED HASSAN MOHAMED 77 85 93 17	
24	Association pour la Protection de l'Environnement de DAFFO	25/02/2013	Association	Protection de l'Environnement, Promotion des activités génératrices des revenus et appui à l'artisanat	Tadjourah-ville Daffo	ALI MOHAMED ABOUBAKER 77 81 99 50	ALIMED10@yahoo.fr
25	Association pour le Développement	20/07/1998	Association	Sauvegarde du	Tadjourah-ville	AHMED	

	culturel et sportif			patrimoine culturel du sultanat de Tadjourah Lutte contre la délinquance juvénile via le sport	Galato	ABDOULKADER BOURHAN 77 84 99 05	Ahmedabdo12@hotmail.fr
26	Association pour le Développement et la Protection de l'Environnement de la localité du DAY	01/05/2003	Association	Protection de l'Environnement et Développement local	Région DAY	AHMED MOHAMED ALI 77 72 62 81	Alidabale3@yahoo.fr
27	Association pour le Développement de la région MABLA ALLALE	08/06/2008	Association	Lutte contre la soif et aménagement des pistes	Région MABLA	HOU MED MOUSSA 77 68 99 32	
28	Association TADJOURAH-AID	18/03/2001	Association	Développement des microcrédits et micro finances	Tadjourah-vile harak	SITANI MOHAMED ALI 77 87 41 85	
29	Association TAYSI	30/07/2009	Association	Lutte contre la soif, Adduction d'eau, Amélioration des conditions de vie des populations rurales	Région de Dorra	DAOUD OUTTA ADOU 77 86 04 68	Dorra_tadjourah@hotmail.fr
	Association	2010	Association	Lutte contre la			

30	WADBISA			pauvreté et la soif	Région de DORRA	MOHAMED IBRAHIM ALI 77 86 05 86	Moussaali2009@hotmail.fr
31	Comité de Gestion Communautaire de Randa	15/03/2008	Association	Santé et Education	Région de Randa	HAMADOU ARAMIS 77 51 03 24	
32	Coopérative Agro-pastorale et de Pêche SAGALLOU, WEA	10/07/1984	Coopérative	Développement de l'agriculture, de l'élevage et de pêche sur le littoral de Sagallou	Région SAGALLOU	MOUSSA MOHAMED ABDALLAH 77 82 67 79	
33	Coopérative Agricole et Pêche de KALAF	1997	Coopérative	Développement de la Pêche et de la culture des palmiers dattiers ;	Région de KALAF	CHEHEM SOUMBOUROU 77 81 96 00	
34	Association pour la coordination des Associations de Tadjourah	01/08/2004	Association	Coordination des activités des associations, Faire circuler les informations, Venir en aide aux associations.	Tadjourah-Ville	SAID DAHELO	
35	Union des Femmes Artisanas de Randa	01/08/1999	Association	Développement de l'artisanat des femmes,	Région de Randa	HALIMA HAGAYTA	

				Promotion économique de la femme.		77 60 17 00	
36	Association Coopérative de HABOKA	20/03/2000	coopérative	Développement de l'agriculture locale, soutien des éleveurs de la région enclavée de HABOKA	Région de Randa	KABO IDRIS BARAGOITA 77 83 67 10	
37	Association des Agriculteurs de Bankoualé	19/06/2011	Association	Le développement de l'agriculture	Région Randa	ABDOULKADER MOHAMED HOUMED 77 63 84 17	yabbano@yahoo.fr
38	Association des Femmes ABOUYA-ROUELLI	12/07/2012	Association	Développement de l'artisanat local	Région de Tadjourah-ville (banlieue)	FATOUMA ABDALLAH OMAR 27 51 15 64	
39	Association des Femmes de Dorra	05/08/2009	Association	Lutte contre la pauvreté et l'analphabétisme, Développement de l'artisanat	Région de Dorra	ASSIA MOHAMED YOUSOUF 77 81 89 87	
40	Association Entraide et de la Solidarité pour le	25/12/2003	Association	Entre-Aide et bienfaisance	Région de KALAF	DJILANI HASSAN WATTA	wattadjilani@yahoo.fr

	Développement de KALAF			humanitaire		77 85 10 23	
41	Association GAMISSA	15/10/2012	Association	Mener des activités et des actions multisectorielles pour contribuer au développement de la localité d'ASSA GAYLA et de ses environs.	Région de ADAYLLOU (assa-gayla)	HASSAN MOHAMED ALI 77 82 73 62	ouwalita@yahoo.fr
42	Association pour l'Emancipation de la Femme dans la Région de Tadjourah	20/02/2008	ONG SENIOR	Emancipation de la femme par le travail, Valorisation de l'artisanat et la promotion de la culture dans la région de Tadjourah	Région de Tadjourah	ZEINABA MOHAMED HOUMED 77 85 54 41 27 42 44 46	aeftadj@yahoo.fr
43	Association pour la promotion de la Santé et de l'Education	17/12/2012	Association	Développement de la Santé et de l'Education	Tadjourah-Ville	ADAWA MOHAMED ADAWA 77 61 24 66	
44	Association pour la Promotion des Actions de Protection des Handicaps et Ecologique de Dorra	15/12/2011	Association	Lutter contre toutes sortes d'handicaps et la sauvegarde de l'écologie.	Région de DORRA	YOUSOUF MOHAMED HASSAN 77 87 92 95 27 51 07 16	

45	Association pour le Développement de la localité Forage Adali	11/11/2011	Association	Lutte contre la pauvreté, Développement de l'Education et de la santé	Région de SAGALLOU	KASSIM MOHAMED 77 80 82 59	kassimmed@yahoo.com
46	Association pour la Réhabilitation et le Développement Intégré de DORRA	2001	Association	Lutte contre la pauvreté et la soif, Développement de la région	Région de DORRA	HOUMED MOHAMED HASSAN 77 81 87 12 OU 77 84 15 34	
47	Association pour le Développement Agricole de DOULOUL	01/01/2009	Association	Développement de l'agriculture, de la pêche et de l'artisanat	Région de SAGALLOU		
48	Association pour le Développement Intégré des Localités de DOULOUL	17/01/2008	Association	La Santé, L'Education, l'Agriculture, La Pêche.	Région de SAGALLOU	MOHAMED HAGAYO YOUSOUF 77 86 64 56	adildou@live.fr
49	Association pour le Développement des Activités de la Pêche et du Tourisme à Raysali	23/09/2002	Association	Développement des activités de Pêche et de Tourisme.	Tadjourah-Ville (côte)	HOUMED MOHAMED OMAR 77 63 86 82	houmedmar@yahoo.fr
	Association pour le	03/07/2011	Association	Développement		ALI KAMIL ADAN	akerta@hotmail.fr

50	Développement Intégré d'ADOYLLA			d'un agropastoralisme vivrier ; Promotion de la femme	Région d'ADAYLLOU	77 82 23 48	
51	Association pour le Développement Intégré de la Région de DOUGOUM	31/10/2005	Association	Développement de l'Élevage et Agriculture	Région de KALAF	ALI KAMIL MOHAMED 77 82 51 31	
52	Associations Rohati des Actions Sociales	29/05/2008	Association	Le Développement durable des actions sociales.	Région de DORRA	ALI YOUSOUF AHMED 77 87 94 11 77 76 13 49	
53	Organisation des Volontaires pour le Développement Local	18/06/1999	Association	Lutte contre la pauvreté en milieu rural, Protection de l'Environnement	Région de SAGALLOU	MOHAMED MOUSSA ALI 77 81 97 98	mohamedmoussaali@yahoo.fr
54	Association Agro Elevage SILBIHI EWALI	02/08§2009	Association	Activités agricoles, Élevage, Artisanat, Eau potable	Région de Randa	IDRISS IBRAHIM MOHAMED 77 88 09 97	
55	Association des Jeunes pour la Lutte contre la Délinquance	15/11/2012	Association	Promotion de l'Éducation, Environnement,	Tadjourah-Ville (FIA)	AHMED HERMA BARAGOITA 77. 71.71 98	

	Juvénile			Sport			
57	Association pour le Développement de la Région de Dorra	14/11/2009	Association	Lutte contre la pauvreté, Agriculture et Elevage, Protection de l'Environnement	Région de DORRA	YOUSOUF MOHAMED YOUSOUF 77 0145 96	
58	Association pour le Développement Agricole, de la Pêche et pour la Protection de l'Environnement	07/07/2010	Association	Lutte contre la pauvreté, Développement de l'agriculture et de la Pêche, Protection de l'Environnement.	Région de SAGALLOU	ABDOULKADER ABAYAZID MOUSSA 77 61 39 04	adape@hotmail.fr
59	Association TOHA	1996 ?	Association	Développement de l'agriculture, de l'élevage, apiculture et Activités Génératrices des revenus au profit des femmes	Région Randa	HOUSSEIN HAMADOU 77 83 93 30	
60	Coopérative WEIMA		Coopérative	Développement des activités agricoles, appui aux agriculteurs.	Région d'ADAYLLOU	ADEN MOHAMED DAOUD 77 84 22 90	

61	Coopérative HANKATTA	1984	Coopérative	Développement des activités agricoles. Organisation des agriculteurs de la localité de HANKATTA	Région de SAGALLOU	HASSAN AMIN AHMED 77 61 68 29	
62	Association pour le Développement et la Promotion de la Femme de Tadjourah (ADPFT)	1997	Association	Promotion et bien être de la femme, Développement de la culture et artisanat	Tadjourah-ville	NASRO OMAR MOHAMED 77 84 20 84	
63	Association GALINA		Association	Promotion de l'Education	Région de SAGALLOU	ABDOULKADER SANALLASSE 77 84 79 15	
64	Association pour le Développement et la Protection de l'Environnement (ADPE)	18/06/2007	Association	Lutte contre la pauvreté en milieu rural, la préservation et la protection de l'Environnement	Région de SAGALLOU ITKI	MOUSSA MOHAMED ALI 77 81 61 62	Mouma72@yahoo.fr
65	Association Agro- pastorale de GUIRRORI	21/06/2012	Coopérative	Agriculture et élevage	Région d'ADAYLLOU (Guirrori)	KAMIL MOHAMED HASSAN 77 65 83 40 21 35 54 20 FAX	Aliafkada@yahoo.fr

66	Association Coopérative Agricole de DAFEINATOU	15/01/2012	Coopérative	Lutte contre la pauvreté, Développement de l'Agriculture et de l'élevage, Lutte contre la désertification	Région d'ADAYLLOU	ISMAEL HOUMED KAMIL 77 81 84 53	
67	Association Action pour le Développement de YAYGORI région de WEIMA	27/05/2012	Association	Lutte contre la soif et les actions pour le développement social, culturel et éducatif.	Région d'ADAYLLOU	MOHAMED HOUMED KAMIL 77 65 89 73	
68	Association pour le Développement Agricole du secteur Debné-Mabla	24 juin 2008	Association	Développer l'agriculture, désenclaver le secteur et combattre l'ignorance	Région Debné Mabla	Ali Osman Abdallah (Tél.77.83.69.03/ 27.42.42.87)	Légalisée le 16 juillet 2008
69	Association pour la protection et la sauvegarde de l'environnement (APSENT)	10/03/1999	Association	Protéger et rendre sain l'environnement Sensibiliser la population	Tadjourah	Djilani Mohamed Daoud (77.83.36.38)	Tous des cadres de la préfecture
70	Association pour le Développement d'Ambabo	1998	Association	Développer le tourisme	Ambabo/Kalaf	Ali Obaker Houmed	

71	Association des Eleveurs de Garbanaba	2000	Association	Développer l'élevage, désenclaver la région et combattre la soif	Garbana/Mabla	Mohamed Ali Omar (77.62.78.75°)	Non légalisée
72	Association de groupement des agro éleveurs de Teweleh (AGAET)	02/05/2004	Coopérative	Développer l'élevage de petits ruminants	Teweleh (banlieue Tadj)	Houmed Kamil Baragoita (77.82.78.00)	

4. Localisation géographique des structures associatives

N°	Localités	Nombre de structures	statut	Législation officielle
1	TADJOURAH et sa banlieue	18	3 ONG dont 2 ONG pour femmes 2 Coopératives 12 Associations dont 2 Associations de femmes	17 structures toutes légalisées auprès de l'administration
2	Sous préfecture DORRA	10	1 ONG 7 Associations dont 1 association des femmes	8 Associations sont légales
3	SAGALLOU et ses dépendances	14	2 Coopératives 10 Associations dont 2 associations des femmes	9 Associations légalisées 3 Associations en cours de légalisation auprès de l'administration
4	Sous préfecture ADAYLLOU	10	1 ONG 3 Coopératives 6 Associations	10 associations sont légales

5	Sous préfecture Randa	17	2 Coopératives 13 Associations dont 2 associations des femmes	14 Associations légalisées 1 association en cours de légalisation
6	Ripta/Mabla et ses environs	4	1 ONG 1 Coopérative 2 Associations dont 1 association des femmes	4 Associations sont légalisées.
TOTAL		72	6 ONG, 11coopératives.et 55 associations	65 légalisées 7 en attente

Pour des raisons de commodité nous avons découpé la région de Tadjourah en six localités administratives :

1. Tadjourah-ville et ses environs (Daffo, Kalaf, Raissali etc.) regroupent au total 18 structures associatives réparties selon le statut : 3 ONG dont 2 ONG militent pour la Promotion de la femme de Tadjourah. Il s'agit de l'AFT et de l'APEFRT. Nous avons identifié 2 coopératives : la coopérative de DARIYO et celle de KALAF. Sur les 13 associations, il y a deux associations de femmes. Une association pour la promotion culturelle de la femme de Tadjourah et une autre qui lutte pour l'émancipation économique des femmes à travers des micro-crédits.
2. La région de SAGALLOU et ses environs totalisent 14 structures associatives: 2 coopératives, 12 associations dont 2 associations des femmes. C'est une région qui présente de nombreuses potentialités de développement avec un littoral poissonneux et un arrière pays offrant des possibilités de culture. L'élevage des bovins est assez développé. C'est déplorable qu'il n'ait pas davantage des coopératives de pêche et des agriculteurs pour mettre en commun leurs savoir-faire. La coopérative agropastorale pionnière des structures du secteur commence à se réorganiser dans le cadre du projet prodermo, après une décennie de léthargie. A cette fin les pêcheurs souhaitent créer leur propre association se détachant de la coopérative, ce qui fera deux entités distinctes au lieu d'une pour une meilleure rationalité.

3. La région de Randa est une région dynamique puisqu'elle possède un tissu associatif assez important avec 17 associations dont 2 coopératives et enfin 2 associations de femmes : une association à Randa et une autre à Ardo Bankoualé. La localité est favorable à la culture des arbres fruitiers grâce un climat frais et des précipitations saisonnières relativement élevées par rapport aux autres localités. La société civile tente de s'organiser à travers des structures associatives comme la Gestion Communautaire qui a pour objectif d'apprendre aux gens surtout aux jeunes à s'autogérer. C'est une bonne initiative qui mérite d'être encouragée par les partenaires de développement.

4. La région d'ADAYLLOU est une des régions rurales les plus peuplées de la région de Tadjourah où l'on recense encore en 2013 de nombreux villages comme ADAYLLOU, ASA-GAYLA, GUIRORRI, DAFENAYTOU, ADOULLA etc. le nombre d'associations est 10. Le nombre de coopératives est 3 : une à GUIRRI, une à ADAYLLOU et une autre à DAFENAYTTOU. Parmi ces dix structures identifiées, il y a une ONG SENIOR qui se nomme Ecologie du Village d'Association (EVA). Cette ONG a contribué depuis sa création en 2000 au développement du village d'ADAYLLOU et de la région du Grand Wéïma en réalisant des projets d'intérêts communautaires cours de soutien durant l'été pour les enfants de l'école primaire d'ADAYLOU, les tournois d'été, les plantations d'arbres et l'appui matériels aux agriculteurs.

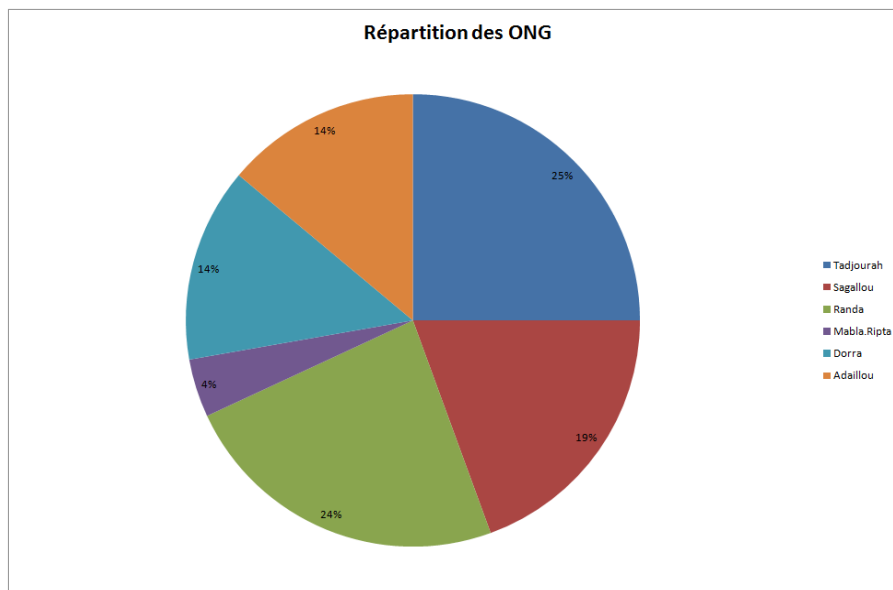
5. La région de DORRA souffre du désenclavement qui sera bientôt levé avec la route TADJOURAH-BALHO en cours de réalisation. C'est la région la plus peuplée avec plus 10 000 nomades qui sont recensés dans cette région. Elle a beaucoup souffert du conflit interne de 1991 à 1994. Elle a été aussi affectée par la guerre Ethiopie-Erythrée qui éclate en 1998. Depuis 2008, la région reprend espoir avec des grands projets nationaux comme la construction du Port de Tadjourah, la route TADJOURAH-BALHO qui passe par la ville de Dorra.

C'est une région qui dispose d'un grand potentiel agro-pastorale. Les structures associatives s'y développent depuis quelques années. Ce sont des associations jeunes à l'exception de l'ONG ROHATI qui milite pour le développement de la région depuis plus d'une décennie. Elle est présidée par un notable connu et dynamique. Il a exécuté de nombreux projets de développement pour lutter contre la soif. Il existe une association des femmes dont les activités restent assez modestes fautes de moyens. C'est une région très affectée par la pauvreté. Les disettes sont assez courantes dans cette région où le climat est aride. La société civile commence à s'organiser mais elle manque d'encadrement.

6. La région de MABLA n'a que 4 structures associatives dont une ONG répondant au nom d'Association pour le Développement Intégré de la Région de MABLA (ADIM). Le tissu associatif est encore peu développé dans cette région enclavée et très peu mis en valeur. L'ONG ADIM a pu faire des réalisations notables dans le domaine de

l'agriculture parce qu'elle bénéficie d'un soutien politique de haut niveau. Globalement, la région de Mabla reste en friche car c'est la seule région où il existe encore l'unique forêt du pays. C'est la forêt de SISMO. En matière d'élevage bovin, la région recèle de potentialités considérables.

Nous avons jugé que le paramètre « Domaines d'intervention » n'est pas structuré pour les structures associatives de la région de Tadjourah puisqu'elles interviennent dans de nombreux domaines en fonction des financements extérieurs. Les domaines qui reviennent très régulièrement sont le développement rural, la santé, l'Education, la protection de l'Environnement, la promotion de la femme etc. Nous avons relevé très peu d'associations qui se sont engagées dans la lutte contre la pandémie du VIH/SIDA.



5. Ressources humaines et financières des organisations

Les enquêtes de terrain montrent que les structures associatives de la région de Tadjourah donnent peu d'informations fiables sur les ressources humaines et financières dont elles disposent. Cette insuffisance s'explique souvent par le fonctionnement des structures associatives qui sont créées par quelques personnes. Le comité directeur est mis en place souvent pour obtenir la légalisation auprès de l'administration. Les associations n'ont pas de règlement intérieur. Elles possèdent pour la plupart de faibles capacités de mobilisation sociale. Elles n'ont pas de vie associative démocratique dans la mesure où une petite minorité gère l'association. Les bénéficiaires sont peu ou mal informés sur les projets qui sont réalisés par les structures.

Cependant, certaines structures que nous avons qualifiées d'ONGs disposent de ressources humaines et financières assez importantes. C'est le cas notamment de MOUHBANI, ADIM, AFT, ROHATI, AEFRT et EVA. Elles gèrent des projets d'intérêt régional. Elles arrivent également à mobiliser la société civile sur des projets comme la création d'école, comme la

commercialisation des produits de l'artisanat etc...mais auprès de l'administration la notion d'ONG n'a pas encore d'existence. C'est à l'échelle de la région, que ces grandes associations peuvent être qualifiées d'ONG.

5.1 Les ressources humaines des ONGs

ONGs	Bureau exécutif	Adhérents	Sympathisants	Personnel salarié
MOUHBANI	8 membres	56	100	3 (1 secrétaire, 1 coordinateur du projet et 1 gardien)
AEFRT	5 membres toutes femmes	30 Femmes	50	1 agent commercial (homme)
ROHATI	10 Hommes dont 3 femmes	62	50	0
EVA	5 membres dont 1 femme	41	32	7 agents au terme d'un projet. 5 facilitatrices, 1 chef de projet et 1 assistante
AFT	5 Membres femmes	23 (19 Femmes et 4 hommes)	40	3 salariés (2 agents commerciaux et 1 gardien)
ADIM	7 membres	28	32	0

5.2. Les ressources financières des ONGs

	Patrimoines	Compte en banque	Cotisations mensuelles	Nombre de projets exécutés sur financement des partenaires
MOUHBANI	Siège social en location à Tadjourah	oui	56.000FD	3 grands projets et 2 autres relatives à la sensibilisation
AEFRT	Siège social en location à Tadjourah	Ne dispose pas d'un compte en banque	30 000 FD	4 projets avec comme partenaires le Ministère de la Promotion de la femme, l'ONG Caritas Le Prix du Chef de l'Etat le 09/01/2013
ROHATI	Siège social propriétaire à Dorra	L'association dispose d'un compte en banque	62 000 FD	4 projets avec comme partenaires USAID, PAM et Caritas.
Ecologie Village Association (EVA)	Siège social propriétaire à Adayllou	Compte numéro : 017 264 00148	41 000 FD	5 projets comme partenaires comme la coopération française, Ambassade USA, Union Européenne, la coopération japonaise etc...
Association des Femmes de Tadjourah	Siège social propriétaire à	Dispose d'un compte bancaire		5 projets avec comme partenaires l'Union Européenne sur les

(AFT)	Tadjourah ville		23 000 FD	MGF, L'ADDS, Banque BCMR, Coopération française etc.
ADIM	a un siège de location	Possède un compte	28 000fd	?

ADIM/ Cette ONG n'a pas fourni des informations, arguant qu'elle est bien connue au niveau de l'adds.

Les ressources humaines sont assez importantes pour les ONGs. Elles ont un nombre certes variable mais important d'adhérents et de sympathisants qu'elles peuvent mobiliser pour exécuter les projets sur le terrain. Les ressources financières propres telles que les cotisations des membres sont relativement faibles comme le montre le tableau. Par contre, les ONGs ont des partenaires diversifiés qui comptent sur leurs capacités de mobilisation pour réaliser des projets sur le terrain. Elles bénéficient aussi des soutiens politiques pour rechercher des financements au niveau des partenaires internationaux.

Les autres structures associatives ont visiblement du mal à obtenir des financements pour conduire des projets. Elles donnent très peu d'informations sur leur situation financière. Elles ne disposent pas de livre de comptes.

Les associations n'ont pas de patrimoine car elles ne disposent pas de siège social pour la grande majorité. Elles sont très peu équipées en matériels informatiques. Elles ne connaissent pas ce que c'est qu'un cahier d'inventaire. Leurs membres n'ont pas de compétences en comptabilité publique. C'est un domaine où elles ont de grosses lacunes.

Les associations que nous avons enquêté présentent un grand déficit démocratique même les ONGs sont concernées. Les assemblées générales sont très rares voire inexistantes. Dans les fiches d'identification, les responsables nous affirment qu'ils organisent les assemblées générales mais dans les faits ce sont les mêmes Présidents qui sont en poste depuis plusieurs décennies. Ce qui reflète un déficit démocratique. Par exemple, l'ONG AFT est présidée depuis sa création par sa présidente qui était députée à l'assemblée nationale jusqu'en février 2013. Elle s'appuie essentiellement sur sa famille pour diriger l'ONG. Elle mobilise les femmes autour des projets de commercialisation de l'artisanat. Ce n'est qu'un exemple, toutes les associations **souffrent de mauvaise gouvernance**. Elles manquent de transparence dans la gestion. Elles ne cherchent pas à se faire connaître auprès de la population locale.

Les associations affichent le comité exécutif uniquement pour obtenir la légalisation auprès de l'administration. Une fois légalisée, c'est le Président qui représente l'association à l'intérieur comme à l'extérieur. Les membres du comité exécutif se sentent très souvent marginalisés.

Cette personnalisation du pouvoir par le Président déclenche très souvent des conflits internes qui paralysent les activités de l'association. C'est le cas notamment de la Coopérative Agricole et Pêche de Kalaf. Ce n'est pas un cas isolé. La vie associative n'existe pas en tant que telle. Les associations se mobilisent lorsqu'il y a dans la région des événements politiques, culturels ou sportifs. Elles ne sont pas de véritables acteurs de la société civile. Les réunions mensuelles du comité exécutif des structures sont très rares voire occasionnelles. La recherche de financements extérieurs est souvent l'unique occasion pour réunir le comité directeur qui dépasse rarement deux à trois personnes.

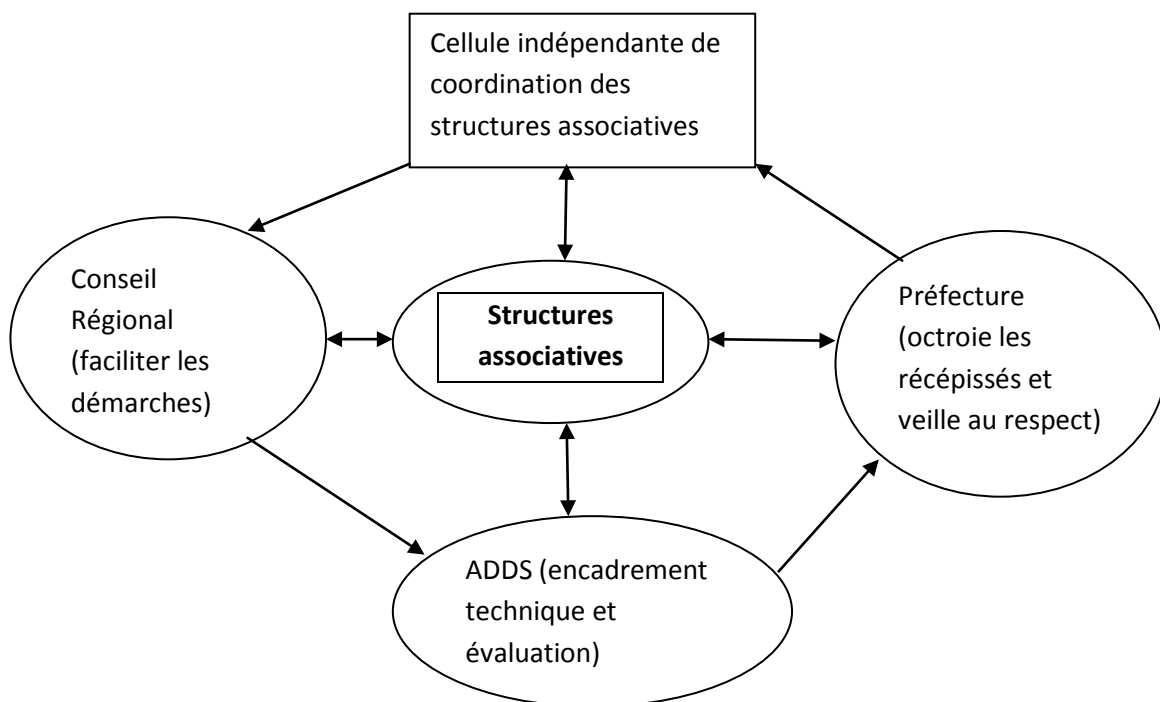
Les associations ne disposent pas de ressources humaines pour les aider à monter des projets. Elles ont souligné leurs besoins en formation sur les thématiques comme la gestion de projet, la place des structures associatives dans le développement local, la comptabilité publique, la vie associative etc.

6. Cadre juridique

Les responsables des associations demandent une amélioration du cadre juridique. La légalisation des associations est centralisée au niveau du ministère de l'intérieur. Il serait judicieux d'offrir un cadre juridique de proximité à la préfecture de la région à la fois pour constituer les dossiers de déclaration des associations et le renouvellement des membres de bureau. Ce cadre juridique régional pourra faire émerger de nouveaux métiers comme l'huissier de justice.

Les associations doivent bénéficier des formations pour se doter d'un règlement intérieur fonctionnel qui entrera en compte dans les critères d'évaluation des associations.

Ce cadre juridique sera aussi un élément favorable pour une meilleure gouvernance des ONGs.



7. Forces et faiblesses des 3 catégories d'associations de la région de Tadjourah

Statut des structures	Force	Faiblesse	Commentaires
ONGs Sénior	<ul style="list-style-type: none"> 1) possèdent des récépissés 2) possèdent des sièges 3) ont des ressources humaines et des comptes en banques 4) réalisent des activités 5) savent mobiliser des crédits 6) PV, rapports d'activités disponibles pour la majorité 7) Confiance des partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> 1. domaine d'intervention ample 2. déficit démocratique 3. irrégularités dans la production des documents administratifs (PV, rapport bilan etc.) 4. manque de coordination et de solidarité 5. informations circulent peu 6. Peu d'actions sur fonds propres 7. faiblesse de cotisation 	<p>Les ONGs se distinguent des autres associations par leurs capacités de mobilisation sociale et leurs expériences dans la réalisation des projets.</p> <p>Elles ont besoin des formations pour renforcer leurs capacités de gestion pour mieux servir la population de la région</p>
Associations	<ul style="list-style-type: none"> -Possèdent généralement des récépissés à l'exception de quelques unes. -ressources humaines existent -ont la capacité de mobiliser les gens lors des projets -les activités se réalisent - Confiance des partenaires extérieurs 	<ul style="list-style-type: none"> -Pas de siège -Pas ou peu de rapports d'activités -Pas de procès verbaux -Pas de registre -Faibles activités réalisées -Pas de cotisation -manque de transparence et vie démocratique 	<p>Les associations les plus dynamiques sont souvent gérées par des cadres. Ce sont par exemple les associations comme TOHA, ADIGO, APSENT qui seront amenées à devenir des ONGs.</p> <p>La grande majorité des structures associatives doivent opérer de profondes mutations. Elles sont tenues de mieux définir leurs domaines d'intervention pour une meilleure complémentarité entre elles. Elles ont besoin de formations pour accompagner ces transformations.</p>
Coopératives	<ul style="list-style-type: none"> -Jouissent des récépissés ou agréments -Possèdent des sièges propres ou à domicile -Possèdent des comptes bancaires -Les exploitations existent -Ont la confiance des partenaires extérieurs 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque de coordination -manque de réunion des comités et AG -déficit démocratique -Absence de circuit de commercialisation en commun -Faible production -dysfonctionnement apparent 	<p>Les coopératives ne fonctionnent pas comme elles devraient fonctionner.</p> <p>Leur réorganisation est indispensable. Elles doivent se mettre au service des agriculteurs de la région en mettant en synergie leurs forces. Elles doivent être plus solidaires.</p>

8. Perspectives et recommandations

Pour la région de Tadjourah se dessine de bonnes perspectives de développement économique avec des grands projets d'infrastructures nationales telles que la route Tadjourah-Balho et des projets d'intérêts régionaux comme le Port de Tadjourah.

Dans ces perspectives, les structures associatives de la région de Tadjourah doivent se préparer à devenir des acteurs incontournables de la région sur les plans économique et social. Le diagnostic relevé dans ce rapport est un diagnostic sans complaisance. Nous soulignons les véritables faiblesses des associations de la région telles que :

- ✓ Les domaines d'intervention des structures ne sont pas clairement définis. Elles agissent dans tous les domaines au gré des financements extérieurs,
- ✓ Un déficit démocratique criant : les Présidents s'approprient l'association qui s'identifie à lui. Les comités exécutifs ne sont pas renouvelés. Les informations ne circulent même pas ou peu au sein de l'association. Les Présidents se préoccupent uniquement de la recherche des financements,
- ✓ La mauvaise gouvernance caractérise les structures associatives en général. Il n'y a pas de transparence. Les informations portant sur les ressources financières sont confidentielles. La population n'a pas une bonne image des associations. Mais lorsqu'elles exécutent des œuvres de charité, d'intérêt général elles sont suspectes et sont victimes des rumeurs et des désinformations. Ce qui constitue souvent un obstacle à la réalisation des projets de développement,
- ✓ Le manque de coordination et de solidarité entre les associations. Ce constat est fait même dans les localités rurales. Parfois, dans une même localité, il n'est pas rare de voir plusieurs associations qui font la même chose. Elles ne se concertent pas. C'est une situation déplorable.

Les structures associatives de la région de Tadjourah doivent prendre conscience de leurs lacunes. Elles doivent se remettre en cause pour faire de leurs lacunes des points forts dans ce nouveau contexte régional. Pour aider, accompagner les associations à opérer cette renaissance nous faisons des recommandations suivantes :

1. Créer un cadre juridique régional au niveau de la préfecture pour faciliter la légalisation administrative des associations et renouvellement des membres de bureau exécutif,
2. Refonder les structures associatives sur de nouvelles bases en essayant de mieux définir leurs domaines d'intervention. Les actions des associations doivent être complémentaires et de qualité,
3. Pratiquer la bonne gouvernance au niveau des associations. Le Président et le comité exécutif doivent être élus de manière transparente. Elles doivent impliquer la

population dans la création et la refondation des associations. Les véritables bénéficiaires des projets sont les populations des localités,

4. Une meilleure synergie des opportunités de renforcement de capacités et la mise en place d'un dispositif pérenne de coordination. La solidarité entre les structures est vitale,
5. Former les membres des associations sur la bonne gouvernance et sur les techniques liées à la gestion des projets dans le cadre du développement de la région de Tadjourah,
6. Accompagner les associations à une gestion rationnelle des projets dans les localités rurales dans le cadre de la lutte contre la pauvreté,
7. L'ADDS doit créer au niveau régional une cellule autonome chargée d'évaluer les actions des associations en étroite collaboration avec les autorités régionales comme le Conseil régional et la Préfecture,
8. Les coopératives doivent être agréées par le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la Mer qui doit former leurs membres aux techniques de production et les pathologies liées à l'élevage,
9. Les associations ont l'obligation d'intégrer les femmes et les jeunes filles dans le comité exécutif pour que les femmes deviennent des actrices indispensables du développement régional,
10. Les partenaires extérieurs doivent encourager, accompagner les structures qui pratiquent la bonne gouvernance.